

Démarche : Demande d'autorisation spécifique prises de vue et de son dans le cœur du Parc national de la Vanoise

Organisme : Pôle Valorisation et Communication / Cellule communication

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Les tournages, prises de vue et de son réalisés :

- dans un cadre professionnel et/ ou commercial et/ ou d'un projet audiovisuel commercial, quel qu'il soit (reportage photographique, cinéma, publicité, programme, film institutionnel, documentaire, clip...)
- dans le cadre d'un reportage d'actualité (ex : journal télévisé)

sont soumis à autorisation de la part du directeur de l'établissement public. Les prises de vue ou de son doivent s'inscrire dans une démarche et des pratiques de protection durable des espaces, des paysages et de leurs patrimoines. Le Parc national a fait le choix de ne pas demander de redevances aux pétitionnaires. À contrario, il souhaite qu'un message d'information et de sensibilisation sur le Parc national soit intégré au projet.

Les tournages, prises de vue et de son réalisés hors cadre professionnel ou commercial, avec du matériel individuel et portatif, peu susceptible d'engendrer un dérangement ne nécessitent pas d'autorisation de la part de l'établissement public du Parc national.

Attention : Les tournages aériens par quelque moyen que ce soit (avion, hélicoptère, drone, etc.) sont interdits à la verticale du cœur du Parc à moins de 1000 m du sol.

IDENTIFICATION du Bénéficiaire

Civilité du bénéficiaire

☐ Mme

☐ M.

NOM du bénéficiaire

Prénom du bénéficiaire

Titre ou Fonction du bénéficiaire

Par exemple : Journaliste, Réalisateur, Cadreur, Photographe

Téléphone du bénéficiaire

Nom de la structure porteuse du projet

Par exemple : Nom de la société de production, de la société d'édition, de la collectivité, etc

Adresse postale de la structure

PRÉSENTATION générale du projet

Titre

Exemple :

Reportage d'actualités sur la vie quotidienne d'un refuge

Prises de vues pour réaliser une banque d'images à destination d'une structure touristiques

Film cinématographique "titre du film"

SYNOPSIS / résumé du projet

présenter le projet et joindre une notice détaillée si nécessaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Vous pouvez joindre un dossier de présentation

Commune(s) des prises de vue

Penser à séparer les noms des communes par une virgule

Lieu(x)-dit(s) des prises de vue

Penser à séparer les noms des lieux-dits par une virgule

Demande d'autorisation spécifique prises de vue et de son dans le cœur du Parc national de la Vanoise

Date de début des prises de vue

Date de fin des prises de vue

Nombre de jours de prises de vue estimé

Type de production

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ Long métrage
- ☐ Court métrage
- ☐ Série TV
- ☐ Fiction TV
- ☐ Film documentaire
- ☐ Film publicitaire
- ☐ Reportage d'actualité
- ☐ Film d'école
- ☐ Reportage photographique
- ☐ Photos pour édition (livre/presse)
- ☐ Photos publicitaires
- ☐ Stock d'images pour la vente
- ☐ Autre

Autre type de production

préciser le type de production

Exploitation prévue

Par exemple : Diffusion TV, Spot publicitaire, Exposition, Journal, Diffusion internet, etc

MOTIVATION de votre demande

Pourquoi avoir choisi le Parc national comme lieu de prises de vue et de son ?

Message envisagé d'information/sensibilisation sur le Parc national

Le Parc national de la Vanoise est un espace protégé d'exception dans lequel les prises de vue et de son sont interdites par décret sauf dérogations au cas par cas. L'établissement a fait le choix d'accueillir sans demander de contrepartie

Demande d'autorisation spécifique prises de vue et de son dans le cœur du Parc national de la Vanoise

financière les projets de prises de vue et de son dans sa zone cœur dès lors qu'un message d'information et/ou de sensibilisation sur l'image et les valeurs portées par le Parc est intégré aux productions publiées, incitant ainsi au respect des réglementations et à la préservation du territoire du Parc. Le demandeur pourra également mettre en avant en quoi le tournage dans cet espace promeut son objectif de protection durable de l'espace naturel. Le Parc national se tient à disposition des demandeurs pour en définir le contenu et les modalités précises.

Précisez dans quelle(s) catégorie(s) s'inscrit votre demande

Il s'agit là des différents cas pour lesquels la Parc national de la Vanoise peut délivrer une autorisation de prises de vue et de son

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- ☐ réalisation de films, reportages ou documents didactiques ou pédagogiques en lien avec le territoire du Parc
- ☐ participation aux missions de l'établissement public du Parc
- ☐ promotion des produits référencés dans le cadre de la marque collective « Esprit parc national »
- ☐ promotion du territoire par les communes, les stations de montagne et les offices chargés de la promotion touristique
- ☐ Information ou retransmission d'activités ou de manifestations préalablement autorisées par le directeur de l'établissement public du Parc

Détaillez plus précisément en quoi votre projet entre dans une ou plusieurs de ces catégories

Description des MOYENS

Nombre total de personnes constituant l'ÉQUIPE

Comptabiliser les techniciens, comédiens, figurants et autres intervenants

Préciser le détail de la composition de l'équipe

Types de MATÉRIELS spécifiques envisagés pour les prises de vue et / ou de son

ex. grue, rail, travelling, groupe électrogène, éclairage de nuit, etc

Pour votre projet, aurez-vous besoin de circuler sur piste avec un véhicule motorisé en coeur de Parc ?

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui
- ☐ Non

Votre projet nécessite-t-il l'installation de DÉCORS ?

à titre d'exemples : éclairages, animaux domestiques / non domestiques...

Cochez la mention applicable

- ☐ Oui

Demande d'autorisation spécifique prises de vue et de son dans le cœur du Parc national de la V

☐ Non

Si oui, fournir un descriptif des décors et éléments de mise en scène qu'il est prévu d'installer ainsi que les modalités de mise en place et de démontage, les transformations opérées sur les lieux et leur remise en état

Présenter les modalités de gestion des DÉCHETS le cas échéant